

EN AUCUN CAS il ne doit être fait directement
état auprès de tiers de la présente interception, qui
ne veut que comme une indication dont la source
n'a pas à être révélée.

CONFIDENTIEL

X . I .

N° 739
SD

SECRET

DÉCISION: ACHÉMINÉE

Date de l'Interception: 6 Mai 1943

Date du document intercepté: 3 Mai 1943

LANGUE: FRANÇAISE

Expéditeur et origine	Intermédiaire utilisé	Destinataire
E. BOUDAR 68, Rue du Dr. CAGNOLI SAINT-MARTIN-VESUBIE (A.M)		CROIX-ROUGE INTERNATIONALE GENEVE (Suisse)

RÉSUMÉ

Demande de secours adressée à la Croix-Rouge Internationale par un juif en résidence forcée à SAINT-MARTIN-VESUBIE.

COPIE INTEGRALE (cf. interception N° 738 de ce jour)

Messieurs,

Je me permets d'attirer votre attention sur ma situation actuelle.

J'ai dû quitter Cannes le 6 Mars dernier et me rendre à Saint-Martin-Vesubie, en résidence forcée par l'ordre des autorités occupantes.

Par ce fait, j'ai perdu la possibilité de continuer à exercer mon métier comme charpentier de la Marine et me suis trouvé

DESTINATAIRES: -- PREFET ARCHIVES

sans ressources. Ma femme, française, est restée à Cannes et peut à peine se suffire à elle-même.

Ancien combattant de la guerre 1914, 1918, deux fois blessé, en France depuis Octobre 1926, détenteur d'un passeport Nansen, délivré par la Préfecture de Police de NICE, j'ai l'honneur de solliciter votre secours.

Je vous prie, Messieurs, d'agréer l'expression de mes sentiments bien distingués et vous remercie d'avance de tout ce que vous voudrez et pourrez faire pour soulager ma situation.

Signé : E. BOUDAR

NOM : BOUDAR
PRENOM : ELIE
NE le : 20 Juillet 1893 (Russie)
DOMICILE : jusqu'au 6 Mars 1943, à CANNES
45, Boulv. d'Italie et depuis le
7 Mars 1943 à Saint-Martin-Vesubie
à l'adresse ci-dessus indiquée.
PROFESSION : Charpentier de la Marine.

N.B - Une demande identique (même forme et même écriture) est adressée par le Sieur CHETCHENKO Grégoire, 66, Rue du Dr. Joseph Cagnoli à Saint-Martin-Vesubie (voir document N° 738)